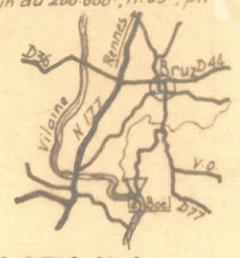


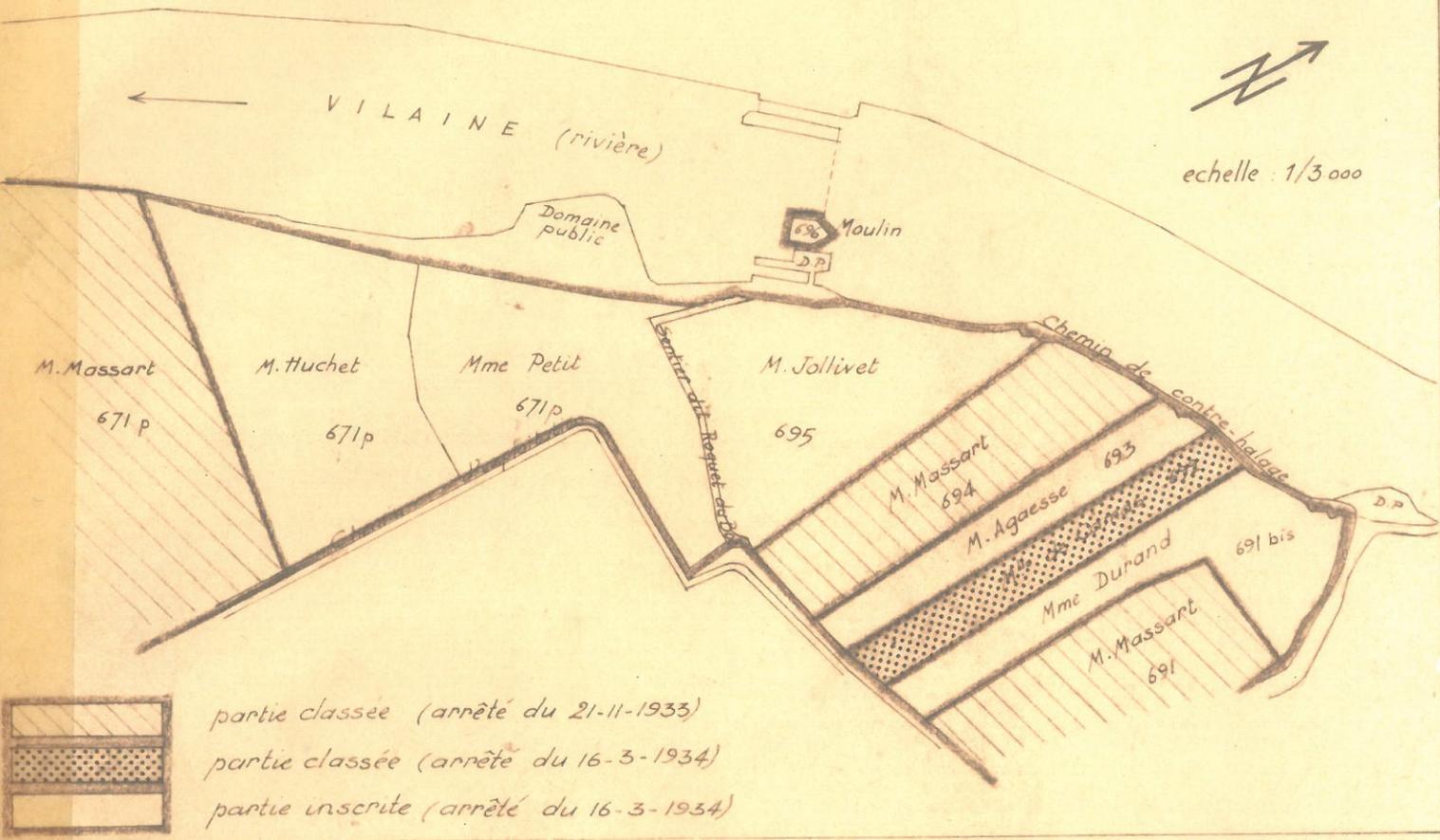


ILLE-ET-VILAINE
BRUZ
 CANTON : RENNES
 ARRON: RENNES S.O

Michelin au 200 000, n° 63, pli c



VIEUX MOULIN DU BOËL ET MASSIF ROCHEUX



Les parcelles de terrain inscrites au plan cadastral de la commune de BRUZ (Ille-et-Vilaine) sous les n° 691, 694 et 671 (pour la partie appartenant au Commandant Massart) comprises dans le massif rocheux qui domine le vieux moulin du Boël sur la rive gauche de la Vilaine, sont classées parmi les sites et monuments naturels.

(Arrêté du 21 novembre 1933)

La parcelle de terrain inscrite au plan cadastral de la commune de BRUZ (Ille-et-Vilaine) sous le n° 692 section J et comprise dans le massif rocheux qui domine le vieux moulin du Boël sur la rive gauche de la Vilaine, est classée parmi les sites et monuments naturels.

(Arrêté du 16 mars 1934)

Le vieux moulin du Boël à BRUZ (Ille-et-Vilaine) et le massif rocheux qui le domine sur la rive gauche de la Vilaine, comprenant les parcelles inscrites au plan cadastral sous les n° 671 (partie appartenant à Mme Petit), n° 671 (partie appartenant à M. Huchet), n° 691 bis, 693, 695, 696, section J, sont inscrits à l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général.

(Arrêté du 16 mars 1934)